



Lettre ouverte
des personnels des écoles des Pyrénées-Orientales
« Pour une inclusion raisonnée »

Engagé·es pour la scolarisation de tous les enfants sans aucune distinction, nous constatons une dégradation significative des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels.

Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves, en situation de handicap ou non, qui font littéralement « exploser » le cadre scolaire ou qui n'accèdent pas au « statut d'élève » est en constante augmentation.

Certaines situations sont insoutenables (violences diverses, mises en danger, ...) :

- pour les élèves concernés qui souffrent d'un manque de prises en charge et de soins adaptés à leurs troubles,
- pour les autres élèves de la classe qui subissent un climat scolaire dégradé,
- pour les adultes (enseignant·es, AESH, ATSEM, animateurs et animatrices du périscolaire ...) qui doivent faire face à des situations insurmontables.

L'inclusion « à tout prix » engendre des effets collatéraux qu'on ne peut plus ignorer. Si le droit à la scolarisation est un droit absolu, il peut être effectif en milieu ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé.

C'est pourquoi, nous enseignant·es et AESH, demandons :

- Une augmentation du nombre de dispositifs spécifiques (ULIS, UE ...) et de places pour les élèves dans les établissements médico-sociaux et en psychiatrie.
- Un véritable statut pour les AESH, permettant l'accès à de véritables formations spécifiques et la mise en place d'une brigade départementale de remplacement.
- Une modification des modalités d'orientation des élèves.

Le choix de l'orientation ne peut être laissé à la seule décision des parents. Si leur avis est indispensable, les situations de déni que l'on constate dans de nombreux cas montrent qu'il est absolument nécessaire d'associer l'ensemble des professionnels qui accompagne l'élève.

La réglementation doit être modifiée pour que les décisions de l'Institution s'imposent, si besoin, aux familles.

L'inclusion est un droit mais ne peut pas être une finalité en soi. Pour une immense majorité des enfants bénéficiant de l'inclusion, l'école publique ordinaire est capable de les faire réussir. Pour d'autres, leur offrir une scolarisation adaptée, dans des structures ou dispositifs spécialisés, c'est leur donner les meilleurs moyens de progresser.

